

2° Un autre traité intitulé *Le petit Labyrinthe*, et dirigé contre un certain Trithemus qui osait nier la divinité du Christ ;

3° *Le Labyrinthe*, œuvre dogmatique que Théodoret, cependant, paraît regarder comme ne faisant qu'un avec l'écrit précédent ;

4° Un traité, dogmatique encore, et connu sous ce triple titre : *De l'Univers ; De la cause de l'Univers ; Sur la substance de l'Univers*.

Nous avons dit que Caïus, à l'exemple de son maître, écrivit ses ouvrages en grec. Le talent qu'il y déploie est assez grand pour que, dans le premier âge de l'Église, quelques-uns soient attribués à Origène ; mais, ajoute Théodoret, qui rapporte cette opinion, le style fait assez voir que ce ne peut être (1).

Les fragments de notre auteur existant dans Eusèbe, saint Jérôme, Photius et ce même Théodoret, prouvent que sa diction participe des qualités et des défauts du docteur dont il reçut l'enseignement ; mais il est, comme lui, l'homme de la tradition. L'autorité qu'il invoque est celle des Pères grecs, dont son maître lui avait appris et fait aimer le platonisme, ce *pressentiment des vérités chrétiennes* (2) ; le but qu'il poursuit est l'affermissement du siège de Rome et l'unité du christianisme sous l'autorité des pontifes, successeurs de saint Pierre. Ce dessein de Caïus est surtout visible dans ce beau passage des actes de sa dispute avec Proculus, qui nous a été conservé par Eusèbe : « Ne voyez-vous pas,

(1) Theodor., *Heræc.*, l. II, c. liij.

(2) « Une philosophie qui a été le dernier mot de la sagesse antique et « un pressentiment des vérités chrétiennes, l'école d'Alexandrie, dite aussi « école néo-platonicienne » (Rapetti, sur la *Traduction des Ennéades de Plotin*, par M. Bouillet, *Moniteur* du 26 novembre 1858).